

Effectif du Comité Syndical	14
Délégués en Exercice	14

**SEANCE DU
4 AVRIL 2024**

Transmission en Préfecture	- 5 AVR. 2024
Date Réception	- 5 AVR. 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 4 avril à 15 h 00, se sont réunis à LE MUY 83490 – Usine du Muy – RD 25 – Quartier Rabinon, les membres du Comité Syndical régulièrement convoqués le 25 mars 2024, sous la présidence de Madame Liliane BOYER, Maire DU MUY.

PRESENTS :

BOYER Liliane - CHIRON Hervé - CHIOCCA Christophe - LONGO Gilles - MERIMECHE Kader - RAOUST Jean Paul - MOISSIN Jean-François - OLIVIER Gil - BONNAL Gérard.

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom :

Néant

ABSENTS : UGO René - HUMBERT Cédric - BOYER Max - DECARD Guillaume - GIUSTI Jacques

SECRETAIRE DE SEANCE : BONNAL Gérard

DELIBERATION N° 2024-003		COMPTE FINANCIER UNIQUE -EXERCICE 2023
Affiché du au		

Madame la Présidente rappelle aux membres de l'assemblée que le Comité Syndical doit examiner et voter le compte financier unique de l'exercice 2023 afférent au budget principal, au budget supplémentaire et aux décisions modificatives.

L'approbation du compte financier unique devant être réalisé en son absence, la Présidente se retire et le conseil est présidé par Monsieur Gilles LONGO, Vice-Président.

Monsieur Gilles LONGO propose d'arrêter le compte financier unique de l'exercice 2023 comme suit :

<p>Accusé de réception en préfecture 083-258301381-20240405-DELIB2024-003-AR Date de télétransmission : 05/04/2024 Date de réception préfecture : 05/04/2024</p>
--

EXERCICE 2023 – BALANCE GENERALE
INVESTISSEMENT

RECETTES	
	6.548.416,69 €
Dotations, fonds divers et réserves	105.000,00 €
Affectation au compte 1068	1.000.000,00 €
Subventions d'investissement	1.903.884,23 €
Emprunts et dettes assimilées	2.500.000,00 €
Amortissements des immobilisations	1.039.532,46 €
	Déficit d'investissement : 0,00 €

DEPENSES	
	5.592.185,60 €
Subventions d'investissement	192.461,68 €
Remboursement des emprunts	4.345.213,87 €
Opération n°1011-Nouvelle Ressource	106.056,00 €
Opération n°1016-T2	308.194,95 €
Opération n° 1021-Gargalon	391.501,58 €
Opération n° 1023-Inondations 2019	17.700,00 €
Opération n° 1024-Secours les Adrets par Saint-Cassien	2.500,00 €
Immobilisations incorporelles	3.740,00 €
Immobilisations corporelles	46.953,02 €
Immobilisations en cours	177.864,50 €
	Excédent d'investissement : 956.231,09 €

FONCTIONNEMENT

RECETTES	
	9.357.498,41 €
Ventes d'eau	5.672.711,45 €
Subventions d'exploitation	1.916.053,00 €
Autres produits gestion courante	731.875,24 €
Produits financiers	838.162,00 €
Produits exceptionnels	4.550,05 €
Reprises provisions	1.684,99 €
Amortissements des Subventions	192.461,68 €
	Déficit de fonctionnement : 0,00 €

DEPENSES	
	7.786.528,99 €
Charges à caractère général	5.451.242,13 €
Charges de personnel	384.572,30 €
Autres charges de gestion	48.519,41 €
Charges financières	855.209,39 €
Charges exceptionnelles	7.163,00 €
Dotations aux provisions	290,30 €
Dotations aux amortissements	1.039.532,46 €
	Excédent de fonctionnement : 1.570.969,42 €

	Résultat de clôture de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Résultat exercice 2023	956.231,09 €	798.521,19 €
Part affectée à l'investissement	1.570.969,42 €	4.464.745,95 €
Excédent	5.263.267,14 €	

LE COMITE SYNDICAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que l'ordonnateur pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

VU l'article 242 de la loi de finances de 2019 dispose que « le compte financier unique se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ».

VU L'arrêté interministériel du 31 octobre 2023, modifiant l'arrêté du 13 décembre 2019 a fixé la liste définitive des collectivités expérimentant le CFU ; la candidature du Syndicat de l'Eau du Var Est a été retenue.

VU la délibération du Conseil Syndical du 05 décembre 2023 autorisant la candidature du syndicat à la 3eme vague de l'expérimentation du compte financier unique,

APRES avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'UNANIMITE des membres présents,

APRES avoir examiné le compte financier unique de l'exercice 2023 du Syndicat,

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du Service de Gestion Comptable de l'Estérel relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

APPROUVE le compte financier unique de l'exercice 2023 par :

8 voix POUR
0 voix contre
0 abstention

La présente délibération sera soumise au contrôle de légalité de la Préfecture du Var et publiée sur le site web du Syndicat(<https://seve-eau.fr>).

AINSI FAIT ET DELIBERE en séance les jours, mois et an que dessus.

POUR EXPEDITION CONFORME,


Liliane BOYER
Présidente
du Var Est

Adresse de réception en préfecture
083-258301381-20240405-DELIB2024-003-AR
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

V - ARRETE ET SIGNATURES		
ARRETE ET SIGNATURES		
V		
A		

Date d'édition : 01/02/2024

Comptable(s)

Ayant exercé au cours de la gestion

Mme CORINE HUSSON

du 01/01/2023

au 01/02/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

FAGARD Juliette (1018750319-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

A DDFIP DU VAR, le 02/02/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
HUSSON Corine (1017807439-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

A ESTEREL, le 02/02/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 04/04/2024 par l'organe délibérant.
BOYER LILLIANE (lboyer8-xt), PRESIDENTE - Lilliane BOYER

A FREJUS CEDEX, le 05/04/2024

Accusé de réception en préfecture
83-258301381-20240405-DELIB2024-008-AR
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024



V - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

V
A

Date d'édition : 01/02/2024

Comptable(s)

Ayant exercé au cours de la gestion

Mme CORINE HUSSON

du 01/01/2023

au 01/02/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

FAGARD Juliette (1018750319-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
HUSSON Corine (1017807439-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A DDFIP DU VAR, le 02/02/2024

A ESTEREL, le 02/02/2024

A, le

FRESUS, le 24/04/2024



Juliane Boyer
Juliane BOYER

Accusé de réception en préfecture
083-258301381-20240405-DELIB2024003-AR
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le La Présidente,
A Fréjus, le 04/04/2024
Le La Présidente,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.
A Fréjus, le 04/04/2024

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES : Pour : 8

Contre : /

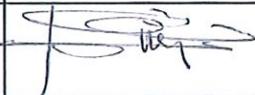
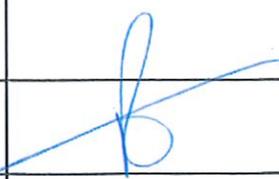
Abstention : /

Date de convocation : 25 MARS 2024

Les membres du Comité syndical,

BOYER Liliane	
OLIVIER Gil	
SENES Aurélien	
BARROS Laurent	
UGO René	
GIUSTI Jacques	
ZORZUT Jérôme	
HENRY Bernard	
DECARD Guillaume	
BONNAL Gérard	
CHIRON Hervé	
GIRARDIN Jean Philippe	
SABY Bernard	

ARRETE ET SIGNATURES

ARNAUD Chantal	
CHIOCCA Christophe	
LONGO Gilles	
HUMBERT Cédric	
MARCHAND Charles	
PLANTAVIN Christelle	
BARBIER Jean-Louis	
MOISSIN Jean-François	
PELLEGRINO Serge	
MERIMECHE Kader	
BOYER Max	
DEMONEIN Caroline	
NOURI Isabelle	
RAOUST Jean-Paul	
HEMAIN Richard	

Certifié exécutoire par le La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Fréjus, le 04/04/2024



La Présidente


Liliane BOYER